



Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

ACAT septembre 2026

PRIER : Exhortation

Que jamais le bonheur de la vie n'éteigne en nous la révolte contre ce qui la défigure
Mais que jamais non plus le scandale du mal n'efface en nous la louange de la vie.
Que jamais les mots qui nous font vivre : Tendresse, plaisir, liberté, confiance,
Ne se referment en des certitudes figées, Mais qu'ils soient source d'une quête toujours inachevée.

Que notre foi ne soit jamais sans le doute, Et que nos doutes ne soient jamais sans la confiance.
Que l'émerveillement de recevoir la vie Comme un don, comme une grâce
N'altère pas nos capacités d'indignation devant l'injustice,
Mais soutienne en nous la promesse Et la passion d'un monde autre.

Tel est le désir qui nous porte ! Telle est la prière qui nous met en route !
Que la petite espérance nous prenne par la main,
Qu'elle nous entraîne Sur des chemins inattendus,
Et qu'elle chante en nous, Comme un défi, L'amour de la vie !

(Gérard Delteil, pasteur, théologien, Doyen honoraire de la Faculté de théologie protestante de Montpellier)

DECISION HISTORIQUE !

Le Liban devient le premier pays du Moyen Orient à abolir la peine de mort.

Le lundi 17 août 2026, le président de la République Libanaise Joseph Aoun a promulgué la loi abolissant la peine de mort. Si depuis 2004, le pays était abolitionniste de fait, la condamnation à mort était toujours prononcée. Les peines de condamnation à mort déjà prononcées seront commuées en réclusion à perpétuité.

Antoinette Chahine, ambassadrice de l'ACAT-France au Liban et ancienne condamnée à mort témoigne : « En tant que femme croyante, je suis profondément convaincue que personne n'a le droit d'enlever la vie à quelqu'un. On ne répare pas un crime par un autre crime. » « *Ce jour est historique pour le Liban. C'est l'aboutissement de longues années de combat mené par des associations, des militants, des avocats, des parlementaires et tant de personnes qui n'ont jamais cessé d'y croire. Aujourd'hui, nous célébrons cette victoire au Liban. Demain, nous continuerons ensemble le combat jusqu'à l'abolition universelle de la peine de mort.* »

APPEL DU MOIS :

Sauvons le docteur palestinien Hussam Abu Safiya, emprisonné sans inculpation, ni procès.

Puni pour avoir refusé d'abandonner ses devoirs humanitaires face à la brutalité israélienne. Le pédiatre palestinien et ancien directeur d'hôpital a été arrêté sur son lieu de travail le 27 décembre 2024. A l'époque l'armée israélienne intensifiait ses attaques contre le système de santé du nord de l'enclave. L'hôpital Kamal Adwan à Gaza était régulièrement pris pour cible par l'armée israélienne, qui disait suspecter certains membres de son personnel d'être « liés au Hamas ». *A la fin du mois de décembre l'armée israélienne avait lancé l'assaut final contre ce dernier hôpital encore en activité à Gaza.* Malgré les ordres d'évacuation, le docteur Hussam Abu et son équipe ont refusé de partir. *Arrêté et jeté en prison, il est détenu comme « combattant illégal » permettant un emprisonnement illimité*

Détenu depuis dix-huit mois sans inculpation ni procès, mis à l'isolement sans chef d'accusation. Il est réapparu le 10 juin dernier, devant la Cour suprême israélienne, très affaibli à cause des tortures et violences subies et de l'isolement cellulaire imposé et du refus des gardiens de lui donner son traitement contre l'hypertension. Ce jour-là son recours devant la cour suprême israélienne pour obtenir sa libération avait été rejeté.

La loi sur l'incarcération des « combattants illégaux » légalise la détention au secret, autorise les disparitions forcées, elle est en violation flagrante du droit international.

Les autorités israéliennes doivent mettre fin à la pratique de détention au secret illimitée sans inculpation ni procès de Palestiniens et Palestiniennes de la bande de Gaza, imposée au titre de leur « Loi sur l'incarcération des combattants illégaux », loi en violation flagrante du droit international. Cette loi sert uniquement à l'arrestation massive des civils et des disparitions forcées, au service d'une annexion plus rapide de la bande de Gaza. Intervenons auprès des autorités israéliennes. [J'agis pour le docteur palestinien Hussam Abu Safiya, emprisonné depuis un an et demi en Israël - ACAT](#)